



## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



COLLÈGE INTERARMÉES  
DE DÉFENSE

Paris, le 29 mars 2005

*Groupe enseignement général*

CEN  
MILLIOT Michel  
groupe B5

### Fiche de stratégie

**OBJET** : sujet n° 3 / Depuis la fin de la guerre froide, la stratégie nucléaire se réduit-elle à la lutte contre la prolifération ?

L'arme nucléaire semble souffrir d'un relatif désintérêt depuis la fin de la guerre froide. La stratégie nucléaire semble entrée dans une phase de veille technologique dans les pays du club nucléaire. En contrepoint, les attentats terroristes contre les Etats-Unis en septembre 2001, la peur des bombes sales et de l'apparition d'Etats-voyous possesseurs de la Bombe ont renforcé la politique internationale de lutte contre la dissémination. Cependant oser déclarer l'arme nucléaire comme étant un outil du passé sans pertinence dans le monde actuel est un raccourci bien téméraire.

#### **A. Les évolutions de la stratégie nucléaire depuis 1945**

L'emploi de l'arme atomique au Japon en 1945 a montré au monde la puissance destructrice sans précédent déchaînée par une seule bombe, qui a pu tuer en un instant des milliers de personnes. Les leçons de cette première utilisation militaire de l'atome ont été difficiles à tirer. La plupart des contemporains n'ont pas saisi la radicalité de la rupture introduite par cette invention qui modifiait potentiellement le rapport de force entre nations. D'abord conçu par les Américains comme un outil ultime à employer après l'épuisement des moyens conventionnels, la stratégie nucléaire va rapidement se modifier et enfanter d'un concept à la fois politique et militaire, la dissuasion. En effet, la possession de l'arsenal nucléaire faisait rentrer le concept de stratégie, non plus dans une logique d'action (remporter la victoire sur son adversaire), mais dans une logique négative, c'est-à-dire d'empêcher la guerre d'avoir lieu.

Dans le même temps les tentatives de concevoir l'utilisation du nucléaire sur le plan tactique ont toujours été abandonnées (la doctrine Mac Namara de « contre-forces » par exemple).

L'écroulement de l'Union Soviétique a fait disparaître un des deux protagonistes de la guerre froide. Les Etats nucléaires ont logiquement cherché à récolter les dividendes de la paix en remettant partiellement en cause la stratégie de dissuasion, tout en réorientant leur politique de défense vers une stratégie d'action (avec des armements classiques) pour

répondre à la multiplication des interventions militaires à mener dans les régions en crise du monde redevenu multipolaire.

### **B. La lutte contre la prolifération comme politique prioritaire**

La lutte contre la prolifération est une politique ancienne des pays du club nucléaire. Dès les années 50, les Etats-Unis cherchent à conserver pour eux le monopole de l'arme atomique dans le camp occidental et à empêcher certains de leurs alliés, la Grande-Bretagne et la France, à se doter de l'arme nucléaire. Dans les années 60, la plupart des membres du club nucléaire (Chine exclue) s'entendent sur le traité de non prolifération nucléaire (TNP) qui vise à dissuader les pays non détenteurs de l'arme de se doter de celle-ci. Ces dernières années ont vu l'émergence de nouvelles puissances nucléaires, mettant en évidence l'échec de la lutte contre la prolifération : l'Inde - dont la première explosion est ancienne (1974) - a accédé au club des nations thermonucléaires en 1998, le Pakistan voisin a répliqué quasi immédiatement par son premier essai nucléaire.

Après le 11 septembre 2001, la politique de lutte contre la prolifération est apparue comme une exigence fondamentale dans la communauté internationale. Les Etats-Unis ont adopté une stratégie active de prévention. La "nuclear posture review" de 2002 prend acte de la prolifération, et de l'échec des politiques multilatérales censées la prévenir. Face à une multiplicité d'adversaires potentiels, il est devenu nécessaire de se protéger (défense anti-missile), mais également de se lancer dans une politique active de prévention, au moyen d'une posture de dissuasion conventionnelle fondée sur la guerre préventive. Cette position américaine reste ambiguë car elle consiste à pointer du doigt les Etats proliférants, tout en affichant des choix doctrinaux et technologiques, particulièrement le choix du National Missile Defense (NMD), qui ne peuvent qu'inciter les états – nucléaires déclarés ou potentiels – à réarmer pour se garantir une réelle capacité de seconde frappe. Le risque est donc grand de rentrer dans un nouveau cercle vicieux de surarmement similaire à celui de la guerre froide.

Sur le plan international, le vieux mécanisme du TNP a été renforcé par l'action de nouvelles instances. Dans les tentatives actuelles menées par la communauté internationale pour dissuader l'Iran de développer un programme nucléaire militaire, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), organisme onusien implanté à Vienne, joue un rôle de premier plan. En plus, il a été créé en 2001 l'OTICE pour surveiller l'interdiction des essais nucléaires. La communauté internationale cherche également à empêcher d'autres pays proliférants d'apparaître, comme la Corée du Nord. Cependant les limites de cette politique internationale sont évidentes, et Mohamed El Baradei, le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), estime que plus d'une quarantaine de pays ayant des programmes nucléaires ont la capacité de les réorienter pour fabriquer des bombes atomiques.

### **C. La poursuite d'une stratégie nucléaire active**

La lutte contre la prolifération n'empêche nullement les pays membres du club nucléaire de concevoir une stratégie nucléaire post guerre froide. La "nuclear posture review" américaine est revenue à une dissuasion classique, mais refuse toutefois le principe de non-emploi en premier. Les Etats-Unis se sont orientés en outre vers la recherche d'une doctrine nucléaire qui leur permette une certaine liberté d'action. Le démantèlement très lent de l'arsenal nucléaire excédentaire préserve la possibilité d'une remontée rapide de leur arsenal. Et cette doctrine envisage la recherche, l'acquisition et l'utilisation de charges nucléaires de faible puissance – les "mininukes".

L'arme nucléaire reste pour tous les autres pays du globe un étalon de puissance. La doctrine américaine donne le diapason de la doctrine nucléaire, mais dans un mode essentiellement défensif.

Pour la Russie, l'arme demeure un instrument de prestige national, aussi a-t-elle accordé en 1999 la priorité aux nouveaux programmes nucléaires, tant tactiques que stratégiques. En 2000, le président Poutine a signé le nouveau concept de sécurité nationale, qui envisage le recours à toutes les forces mises à sa disposition, y compris l'arme nucléaire, si tous les autres moyens pour régler une situation de crise sont épuisés ou se sont révélés inefficaces. Apparaît ainsi une doctrine nucléaire non plus basée sur une notion de sanctuaire national, mais sur des critères de politique nationale, le seuil du nucléaire se trouvant donc théoriquement abaissé.

Pour ce qui concerne la Chine, sa doctrine nucléaire est basée sur l'autodéfense. La Chine s'engage à ne pas être la première à utiliser l'arme nucléaire, ni menacer de l'utiliser contre les pays qui ne détiennent pas d'armes nucléaires. Néanmoins, devant le développement du projet NMD et la proposition américaine de déployer un tel bouclier au-dessus de Taiwan ou du Japon, la multiplication du nombre de missiles chinois est d'ores et déjà envisagée pour saturer la défense de Taiwan. Aujourd'hui, la Chine modernise et étend son arsenal, dans le but d'acquérir une capacité de deuxième frappe.

La Grande-Bretagne conserve une doctrine dissuasive très semblable à celle de la France. La révision de sa posture nucléaire a été faite avec beaucoup de pragmatisme, basée sur un concept de dissuasion minimale. Les armes nucléaires tactiques ont été abandonnées comme en France et la dissuasion est donc devenue mono composante (SNLE).

En France, la révision de la posture nucléaire en 2001 a permis de rebâtir le consensus politique autour de quelques idées simples : une doctrine exclusivement dissuasive, un refus des frappes nucléaires préventives tout en maintenant l'option d'emploi en premier en cas de nécessité, et pas de liste d'adversaires potentiels.

L'Inde et le Pakistan disposent tous deux de l'arme nucléaire. La doctrine indienne repose sur deux principes : la dissuasion minimale et crédible, et l'engagement de non-emploi en premier. L'arme nucléaire doit être capable d'infliger à l'agresseur des dommages inacceptables. La position du Pakistan est plus ambiguë car cette arme lui permet de compenser le désavantage conventionnel. Le Pakistan est orienté vers une capacité de première frappe, moins difficile à élaborer qu'une frappe en second. En outre, le Pakistan a avoué en 2004 avoir contribué à la prolifération nucléaire, en direction de la Libye, de l'Iran et de la Corée du Nord.

Israël refuse de déclarer posséder ou non une capacité nucléaire. Cela renforce le caractère dissuasif de l'arsenal supposé, et permet en outre aux Etats-Unis de continuer à appuyer la politique d'Israël tout en affichant une position cohérente de non prolifération. La frappe par l'aviation israélienne du réacteur de recherche irakien Osirak en 1981 démontre la volonté des Israéliens de bloquer toute tentative de ses adversaires potentiels d'acquérir des armes nucléaires. Enfin Israël est aujourd'hui le seul pays au monde à disposer d'un système opérationnel moderne de défense contre les missiles balistiques (Arrow).

## **CONCLUSION**

L'acharnement que les Etats-Unis et la communauté internationale déploient pour lutter contre la prolifération nucléaire, ainsi que la poursuite par les pays du club nucléaire d'une stratégie en ce domaine, démontrent amplement qu'aujourd'hui encore l'arme nucléaire conserve sa pertinence et occupe une place à part dans les arsenaux.

Le rêve pour un certain nombre de pays « proliférants » d'accéder au club nucléaire demeure entier malgré la politique de non prolifération. L'attaque de l'Irak, pays non nucléaire, par les Etats-Unis en 2003, alors que la Corée du Nord reste inattaquée, semble plutôt inciter à voir dans le nucléaire une arme bien commode pour s'affirmer comme acteur international et dissuader une attaque contre le territoire national. Cet état de fait constitue une incitation évidente à la prolifération pour les pays qui en ont les moyens. Il justifie à lui seul le maintien de l'arme nucléaire en France, malgré la dévaluation politique incontestable du rôle de cette arme par rapport à l'époque de la guerre froide. L'Union européenne devrait intégrer dans la réflexion sur sa politique de défense commune un volet sur la capacité nucléaire comme outil de puissance pour ne pas être disqualifiée par la multiplication prévisible des acteurs nucléaires de par le monde.